



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090062

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 593
N/REF : 1/01/2023 50H62 C:003660 I:01352

COGERIM - SGPJ

**72-74 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE**

**IMMEUBLE : LE RIVOLI
3 RUE MASSENA
69006 LYON**

Vaulx en Velin, le 20 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GAINES VIDE ORDURES - ACCES DIFFICILES -
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mme C. GURCEL

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients à ordures ménagères, leurs emplacements doivent être
désinfectés et désinsectisés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAINES VIDE ORDURES DE 6 NIVEAUX,
1 RECEPTACLE, 2 CONTAINERS DE 120 LITRES.

NOTRE INTERVENTION DU 17/03/2023

OBSERVATIONS : CETTE FACTURE ANNULE ET REMPLACE NOTRE FACTURE N 3030312 CONFORMEMENT
A VOTRE DEMANDE

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Nettoyage 1 Gaine V.O x 6 Niv/Containers	1	141,76	141,76
	TOTAL H.T.			141,76
	T.V.A. a 10,00%			14,17
	TOTAL T.T.C.En EURO			155,93

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090062

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.